

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
France	Fr. 2.50	6.—	10.—	20.—
Étranger	4.—	10.—	19.—	38.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
 Compte de chèques postal 114 64.
 O. L. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
 S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue Saint-Pierre
 FRIBOURG

PRIZ DES ANNONCES

1 ^{re} insertion	30 cent.	la ligne
2 ^e insertion	18 "	
3 ^e insertion	15 "	
4 ^e insertion	12 "	

M. V. X.

Nouvelles du jour

La fin prochaine de la grève anglaise. Un revirement dans la campagne présidentielle américaine.

On annonce que les mineurs anglais reprendront le travail le 1^{er} novembre sur la promesse qu'ils auront 2 schellings de plus par jour et avec l'engagement que leur production sera augmentée. Mais leurs délégués et le gouvernement discutent encore sur ce dernier point. M. Lloyd George ne voulant pas se contenter de la simple promesse d'un effort. Aussi ne fera-t-il fournir le relèvement des salaires que pour une période d'essai d'un mois; après quoi, il verrait si le rendement des mines est suffisant avant d'obliger les propriétaires de charbonnages à continuer ce qu'ils considèrent comme une largesse.

Les mineurs voudraient que la période d'essai fût étendue à trois mois, comme s'ils avaient besoin de quelque entraînement pour accroître la production ou comme s'ils espéraient que l'arrangement provisoire, par l'effet de l'habitude, deviendra plus facilement définitif.

Mais, des deux côtés, on ressent un tel désir de voir se terminer la grève que la conclusion d'un accord n'est plus qu'une question d'heures.

Un fait important vient de se produire dans la campagne présidentielle américaine. Nous avons signalé hier que le candidat des démocrates, M. Cox, qui était favorable à l'accession des États-Unis à la Société des Nations, avait annoncé qu'il exprimerait la réserve que les États-Unis n'emploieraient pas leurs forces de terre et de mer pour aider un autre Etat membre de la Société sans l'autorisation expresse du Congrès américain. Par cette réserve, il se séparait de M. Wilson.

Aussitôt, M. Hearst, qui est à la tête du grand trust qui englobe de nombreux journaux, s'est déclaré favorable à M. Cox, et il va faire verser en sa faveur l'énorme influence qu'il détient.

Les ministres socialistes autrichiens ont renoncé à leurs portefeuilles, à la suite de la défaite de leur parti aux élections. Ils annoncent que le parti socialiste va rentrer dans l'opposition. Voilà une décision bien commode de la part d'hommes qui ont mis l'Etat dans une situation financière indescriptible par leur mauvaise administration et leurs prodigalités. Nous avons déjà cité ce que coûtait l'entretien de la milice sous le régime qui vient de prendre fin : 2 milliards, pour 30,000 soldats; mais ces soldats étaient les janissaires de la république socialiste; on ne lesinait pas sur leur solde. Les chefs d'emplois socialistes ne marchandèrent pas davantage sur leurs propres traitements. Le président de l'Assemblée nationale s'octroyait une liste civile de 1 million 400,000 couronnes or, ce qui fait en papier quelque huit millions; le chancelier en avait presque autant. Les autres étaient traités à l'avenant. La somme des traitements et allocations que ces messieurs se sont attribués pendant le dernier exercice budgétaire s'est élevée à 18 millions 400,000 couronnes. On voit figurer là-dedans une subvention de 1 million 300,000 couronnes en faveur du journal socialiste *Arbeiter-Zeitung*; une allocation de 700,000 couronnes en faveur d'une espèce de haut-commissaire socialiste chargé de la propagande au Tyrol; enfin, un traitement de 360,000 couronnes au profit du trop fameux Friedrich Adler, l'assassin du président Stürgkh, sans doute à titre de dotation nationale pour services exceptionnels!

Une élection au Conseil provincial de Côme qui vaut la peine d'être signalée est celle de l'arrondissement (« mandamento ») de Porlezza, embrassant le Val Solda et le Val Cavargna, c'est-à-dire la région des rives italiennes du lac de Lugano. Elle marque une belle victoire du parti populaire remportée par la candidature d'un prêtre excellent, professeur au Collège archépiscopal de Porlezza, qui compte parmi les

meilleurs instituteurs de la Lombardie.

Dans cet arrondissement, aux élections politiques de novembre 1919, les libéraux avaient obtenu 840 voix, les socialistes 500 et les populistes 440. Dimanche dernier, les populistes ont atteint les 800, les socialistes sont descendus à 550 et les libéraux à 380. La contrée si chère au romancier et poète Fogazzaro a ainsi passé aux catholiques.

Dans la province de Novare, l'arrondissement de Borgo-Sesia a nommé au Conseil provincial un catholique: l'industriel Sartori. C'est le premier élu du parti populaire dans cet arrondissement.

La riante ville toscane de Viareggio, au bord de la mer, a donné, dimanche, 1500 voix aux populistes, contre 800 aux socialistes et 600 aux libéraux-démocrates. On se souvient des troubles que les rouges y provoquèrent, il y a quelques semaines. Cela a ouvert les yeux à bien des électeurs.

La concentration des éléments d'ordre pour faire face à la marée socialiste, dans la ville de Milan, est prônée par l'association électorale « Religion et patrie ». Cette association, en 1895, par son accord avec la société des électeurs catholiques — comprenant surtout les éléments jeunes et populistes —, avait réussi, moyennant l'alliance avec les libéraux modérés, à porter au Conseil un groupe remarquable de catholiques tout court, dont le professeur Contardo Ferrini et l'ingénieur César Nava.

La concentration actuelle paraît tenir beaucoup à cœur au gouvernement. Aussi bien à Rome qu'à Milan et à Turin, on obéit à la règle: *salus populi suprema lex*.

Un des problèmes les plus graves de l'Italie, à l'heure actuelle, c'est l'occupation ou l'invasion des terres par les paysans. Pour certaines régions du centre et du midi, il a la même importance que le problème du contrôle des fabriques par les ouvriers dans les régions industrielles. Jusqu'ici, des prises de possession n'ont eu lieu que dans les régions où prédomine les grandes propriétés, ces fameux *latifundia* dont Plin disait déjà qu'ils avaient ruiné l'Italie, et dans les régions où l'on pratique la culture extensive soit en céréales soit en pâturages. Le nord de l'Italie, où la terre est morcelée, ne connaît pas ce mal d'un nouveau genre. Il sévit dans les provinces de Rome, de Grosseto (Toscane), de Chieti (Abruzzes), de Foggia et de Bari, dans les Pouilles, et de Potenza, dans la Basilicate. Il est surtout grave en Calabre et en Sicile. Dans cette dernière région, on a vu, un peu partout, les paysans quitter en longs cortèges leurs bourgs ou leurs villages et aller occuper, à plusieurs kilomètres de distance, de grands domaines. Les élections administratives ont étendu ce mouvement, car les partis politiques, voulant faire de la surenchère électorale, ont transformé en affaire politique un phénomène qui, au début, était de nature purement économique. On évalue à 100,000 hectares l'étendue des domaines dont la propriété a été ainsi transférée légalement à des associations agricoles ou à des coopératives de paysans.

En principe, on ne voulait envahir que les *latifundia* ou les grands espaces abandonnés et incultes; mais, comme il est naturel, l'occupation s'est étendue à de petites propriétés et à des vignobles.

Les paysans ont envahi les terres sous le prétexte de les mieux cultiver et par conséquent d'augmenter la production. Mais ils sont allés souvent à fin contraire. La production a diminué, par le fait que les semences se sont faites trop tard ou qu'on a substitué sottement telle culture à telle autre. En outre, les propriétaires découragés vouent moins de soins à la culture de leurs terres, hésitent à y consacrer leurs capitaux.

Le gouvernement ne pouvait rester indifférent devant un phénomène qui prenait de si vastes proportions. Il a cherché à le canaliser en autorisant les préfets à permettre

l'occupation provisoire de certaines terres par les paysans. Ainsi, dans la seule province de Rome, 14,000 hectares ont été occupés au nom de la loi. M. Micheli, ministre de l'agriculture, un des plus illustres représentants du parti populaire, voue tous ses soins à la solution de la question agraire, qui lui est familière depuis longtemps. Il vient d'élaborer de nouveaux décrets dont on dit grand bien. Ils tendent à enlever à ce mouvement tout caractère révolutionnaire, autant qu'il est possible de le faire. Ils tendent à concilier les justes revendications des paysans avec les droits imprescriptibles des propriétaires et le bien général du pays. On comprend que ce n'est pas la chose aisée.

Les colons allemands de la région du Volga, en Russie soviétique, ont fait parvenir à Berlin des renseignements circonstanciés sur leur situation. Elle est épouvantable. Ruinés, accablés de maux, décimés par les épidémies, les 750,000 colons allemands du Volga annoncent que la récolte de blé de cette année a été si faible qu'on n'a pas même recueilli la quantité de grains nécessaire pour les semences. Néanmoins, le Soviet de Moscou exige la livraison de ce misérable reste, talonné qu'il est par l'appéhension de la famine qui menace la Russie centrale.

La population de la région du Volga est en guenilles; elle n'a ni feu ni lumière; elle n'a pas de ressources alimentaires. Et l'hiver approche. Dans deux mois, la famine et le froid feront leur sinistre besogne dans ce pays, autrefois le plus riche de la Russie en blé de la qualité la plus fine, aujourd'hui ruiné par la faute des bolchévistes.

APPEL aux électeurs fribourgeois

Le Comité central du parti conservateur suisse, les partis conservateurs du Valais, du Jura et de Genève, le Comité conservateur de la Ville de Fribourg ont décidé de recommander l'acceptation de la Loi sur la durée du travail dans les entreprises de transports.

Cette attitude, qui est aussi celle des deux représentants catholiques au Conseil fédéral, MM. Musy et Motta, a été dictée autant par des considérations de politique intérieure suisse que par l'étude de la loi elle-même.

La loi, sans doute, n'est pas parfaite, mais elle est bonne.

Elle doit être acceptée :

Parce qu'elle laisse aux autorités fédérales la faculté d'appliquer avec souplesse les clauses légales, facultés dont le Conseil fédéral entend bien faire usage. Il a le droit de suspendre les effets de la loi pour tous les chemins de fer secondaires et tramways dont les finances sont obérées.

Parce qu'elle ne consacre pas la journée de 8 heures sans autre, mais une durée de 8, 9 ou 10 heures, selon les nécessités d'exploitation, avec une moyenne annuelle de 2,400 à 2,550 heures.

Parce qu'elle oblige tout le personnel des transports à se tenir à la disposition de ses chefs 12, 13 ou 14 heures par jour, avec une moyenne annuelle de 3,600 heures.

Parce qu'elle accorde 20 dimanches libres par an, au lieu de 17.

Parce qu'elle favorise la sanctification du dimanche, la vie de famille et l'éducation des enfants.

Appuyés sur l'avis unanime du Conseil fédéral, sur le vote des Chambres et en particulier des députés fribourgeois, MM. Python, Montenach, Grand, Genoud, Torche, Perrier, Morard et Cailler, sur la décision du parti conservateur suisse, sur l'avis de M. le conseiller fédéral Musy, nous donnerons notre vote en faveur de la loi.

Electeurs fribourgeois, chers concitoyens,

Votez OUI

Tous aux urnes! Pas d'abstentions! Pour la Suisse! Pour Fribourg!

Le Comité cantonal fribourgeois pour la votation du 31 octobre.

Ne refusez pas votre voix à une loi juste

Le grand public ignore généralement en quoi consiste exactement la journée de travail d'un cheminot ou d'un postier. Il nous paraît donc opportun de l'éclairer.

La journée de travail d'un agent comprend de temps de présence et le tour de repos.

Par temps de présence, — qu'il ne faut pas confondre avec les heures de travail —, on entend le total des heures pendant lesquelles l'agent est à la disposition de son administration, qui l'emploie suivant les exigences des horaires. La nouvelle loi fixe la durée moyenne du temps de présence à 13 heures par jour. Ainsi donc, un agent qui prend le service à 5 heures du matin doit être à la disposition de ses chefs jusqu'à 6 heures du soir. Un autre agent, qui commence à midi, peut ne recouvrer sa liberté qu'à 1 heure le lendemain matin.

Dans ce temps de présence, sont comprises les heures de travail effectif et les interruptions de service. La nouvelle loi prévoit un travail effectif de 8, 9 et 10 heures par jour. A l'encontre de l'opinion courante, la loi ne pose donc pas le principe de la journée de huit heures. Seuls, les employés occupant une fonction exigeant d'eux un travail effectif continu bénéficient des huit heures. Y a-t-il là quelque chose d'excessif? La grande majorité des employés de bureaux de notre pays ne jouissent-ils pas de cet avantage depuis bien avant la guerre? Les heures de bureaux de 8 à 12 et de 2 à 6 ne constituent-elles pas la norme quasi-universelle? Et les entreprises industrielles n'ont-elles pas suivi cet exemple?

Y a-t-il vraiment lieu de se récrier, si les agents de bureaux des chemins de fer fédéraux, les fonctionnaires postaux, les mécaniciens, les facteurs obtiennent la même faveur? Quant aux emplois dont le travail consiste surtout dans un simple acte de présence, tels ceux de gardes-barrières, de visiteurs, de facteurs des campagnes, ainsi que ceux des petites stations et des haltes, la nouvelle loi fixe à 9 heures la durée du labeur quotidien.

La question du temps de présence est donc l'affaire capitale pour le personnel des entreprises de transport. C'est là surtout qu'il se sent désavantagé. N'oublions pas que, outre la plus longue durée du temps de présence dans le service fédéral — les entreprises privées accusent, en moyenne, 9 ou 10 heures de présence — le personnel des transports passe souvent ses 13 heures de présence hors de son lieu de domicile. Un mécanicien quittant Fribourg à 8 heures du matin, par exemple, ne revient au milieu des siens qu'à 9 heures du soir. Sans doute, il y a des interruptions de service, des pauses pour prendre les repas et un répit; mais est-ce là un véritable repos? Y a-t-il un charme à disposer dans une ville étrangère de 2 ou 3 heures de liberté qu'on passe à errer par les rues, en songeant à la famille délaissée? Est-il enviable, le sort du père de famille qui, dans le cours d'une semaine, comme c'est le cas pour tout le personnel roulant, doit passer deux ou trois nuits dans un banal dortoir de gare lointaine?

Qu'on songe encore à la responsabilité du cheminot, aux dangers du métier, aux désagréments des services extérieurs, aux intempéries qu'il faut subir, à la capricieuse irrégularité des tours de service, qui bouleversent continuellement les heures du lever, des repas et du coucher. Qu'on mette les agréments d'une vie régulière et calme en regard de l'éternelle mobilité de cette existence décousue.

L'employé des transports est l'homme qui est le plus privé des bienfaits de la vie de famille. N'a-t-on pas remarqué, d'autre part, combien l'employé des transports est clairement dans nos sociétés populaires et artistiques, qui font un des charmes de notre vie nationale? L'employé des transports n'a pas de loisirs; il vit à part de ses concitoyens.

Quel employé de banque ou de bureau, au plan d'existence tout tracé, jouissant de toutes ses soirées et de tous ses dimanches, aurait le cœur de refuser son vote à une loi qui doit améliorer la condition d'une autre classe d'employés?

Quel paysan, au travail calme et serein, ayant l'inappréciable avantage de vivre constamment au sein de sa famille, dans le grand air vivifiant et le soleil, refusera son appui au mécanicien vagabond qui va, l'esprit tendu, traînant avec lui l'énorme responsabilité des vies précieuses qu'il transporte?

Quel commerçant, dont tout le labeur est consacré à ses propres affaires, dont chaque effort aggrave le profit, ne compatira pas au sort de l'employé des transports, simple rouage d'une immense machine, dont le plus beau zèle n'enfle pas la paye, toujours égale? Quel citoyen des carrières libérales, enfin, qui va, le regard tourné vers les choses supé-

rieures, qui a le bonheur de vouer son existence aux travaux de l'intelligence, de l'art ou de la science, ne tendra pas la main au petit fonctionnaire qu'un emploi routinier condamne à une vie monotone et terre à terre?

La nouvelle loi apporte à l'employé des transports un peu plus d'air, un peu plus de soleil, un peu plus de bien-être, un peu plus de bonheur, un peu plus d'idéal.

Quel Suisse refusera cela à son concitoyen?

Ce ne sont pas huit heures mais treize que prescrit la loi sur les transports

Dans l'intérêt de la vérité, que nous plaçons toujours au-dessus de toute autre considération, et afin de rectifier les nombreuses erreurs et inexactitudes qui ont été avancées ces derniers temps au sujet de la loi sur la durée du travail dans les entreprises de transports, nous nous permettons d'établir ce qui suit :

La loi adoptée par les Chambres fédérales à la quasi-unanimité et soumise au peuple suisse, le 31 octobre prochain, est appelée, en cas d'acceptation, à remplacer celle de 1902. Elle aura force de loi dans les C. F. F., dans les administrations des postes, télégraphes et téléphones, ainsi que dans les entreprises de transports concédées par la Confédération. Seules, les personnes occupées en permanence, en service constant et définitif, sont soumises à la loi. Ainsi donc, la loi n'atteint pas les personnes occupées temporairement ou provisoirement, non plus que celles auxquelles il est permis d'entreprendre un autre travail à leur profit personnel.

Dans un groupe de 14 jours consécutifs, la durée quotidienne du travail ne doit pas dépasser 8 heures en moyenne. Dans les cas spéciaux, la durée du travail peut être prolongée jusqu'à 10 heures par jour, ainsi que le temps de présence, qui peut être porté de 12 à 15 heures par jour.

La journée de travail est composée du travail effectif fourni pendant le tour de service et des pauses prévues pendant la journée pour les repas. Lorsque le tour de service consiste en majeure partie dans un simple acte de présence, la durée du travail peut être portée à 9 heures.

Comme on le voit, la loi est assez souple pour être applicable aux multiples nécessités des diverses entreprises de transports.

Le temps de repos doit comprendre au moins neuf heures et au plus douze. On voit par là clairement que le fonctionnaire et l'employé ne sont pas seulement huit à neuf heures au service de la Confédération, mais que, pendant douze et jusqu'à quinze heures, ils sont à la disposition complète et entière de l'administration.

La loi entend par travail de nuit le travail qui s'exécute entre 11 heures du soir et 5 heures du matin (ancienne loi : de 11 heures à 4 heures du matin; loi sur les fabriques : de 9 h. du soir à 5 heures du matin). Le personnel fédéral est ainsi sensiblement désavantagé en comparaison des ouvriers de fabriques.

Les jours de repos sont au nombre de 56 par an (ancienne loi : 52) dont 20, au moins, tombent sur un dimanche ou un jour de fête générale, (ancienne loi : 17). A l'encontre de l'ancienne loi, qui ne prévoyait pas de vacances pour le personnel fédéral — les 7 ou 15 jours de repos de « série » étant pris sur les 52 jours de repos légaux — la nouvelle loi prévoit pour la première fois de vraies vacances, mettant le personnel fédéral au bénéfice des avantages qui sont depuis si longtemps octroyés dans la plupart des entreprises privées. Faisons remarquer, à ce propos, que les employés d'établissements particuliers sont libres tous les dimanches et à l'occasion de toutes les fêtes religieuses, fédérales et cantonales, ce qui fait au minimum 60 jours de repos par année.

En ce qui concerne l'affirmation comme quoi la loi ne laisserait place à aucune exception et qu'ainsi elle serait inacceptable pour les chemins de fer secondaires, nous nous contenterons de citer textuellement le 2^e alinéa de l'article 16 :

« Des facilités peuvent, en particulier, être accordées aux chemins de fer secondaires en ce qui concerne la durée du travail, les tours de service et de repos, ainsi que les jours de repos. »

Quiconque connaît un peu les conditions dans lesquelles doivent travailler la plupart de nos employés des transports; quiconque songe à la responsabilité et au danger des fonctions qu'ils remplissent, aux risques de maladie auxquels ils sont exposés, à l'irrégularité de vie à laquelle ils sont condamnés, au surmenage imposé par le trafic intense de la forte saison; quiconque, disons-nous,

songe à tout cela devra convenir que le Conseil fédéral et les Chambres se sont montrés sages, en édictant la loi en question.

En vérité, l'artisan comme le commerçant, le paysan comme l'industriel, pour peu qu'ils veuillent se représenter le caractère exceptionnel du travail effectué dans les entreprises de transports, ne pourront refuser de reconnaître que le personnel fédéral est soumis à un labeur plus dur et plus difficile que celui de la campagne ou des entreprises privées.

On objecte que le nouveau régime aura pour conséquence un accroissement de personnel. C'est une erreur, qui est d'ores et déjà démentie par les faits. En effet, depuis un an que le régime du temps de travail réduit est provisoirement en vigueur, en vertu d'un arrêté du Conseil fédéral, les administrations fédérales, loin d'augmenter leur personnel, l'ont diminué. Il n'est donc pas à craindre que la nouvelle loi aggrave la situation financière des entreprises de transports.

Tous les hommes éclairés et, parmi eux, M. le Dr Laur, secrétaire de la Ligue des paysans, sont favorables à la loi sur la durée du travail et la considèrent comme bonne et modérée. Son application développera sans aucun doute dans le personnel le zèle et la bonne volonté, deux éléments moraux auxquels on ne saurait attacher trop de prix.

Nous pensons qu'une réaction exagérée de la part de certaines catégories de citoyens serait tout aussi fatale à l'intérêt général que les violences des extrémistes de gauche.

Quiconque veut voir réaliser l'équilibre social ; quiconque veut contribuer à l'apaisement des tiraillements de classes ; quiconque veut enlever aux éléments révolutionnaires qui troublent la paix de notre chère patrie un prétexte d'agitation votera

OUI

La reconnaissance du personnel fédéral ne se fera pas attendre.

- La Société neutre des employés postaux de Bâle et environs ;
- La Société neutre des employés postaux de Berne-Mittelland ;
- L'Association neutre des Tramways suisses, sections de Bâle, Zurich, Lucerne, Saint-Gall, Allstatten ;
- La Fédération chrétienne-sociale suisse des entreprises de transports ;
- La Fédération centrale des Organisations chrétiennes-sociales de la Suisse ;
- L'Union syndicale chrétienne-sociale de la Suisse ;
- L'Union ouvrière chrétienne-sociale de la Suisse.

PETITE GAZETTE

Une femme à la Chambre des lords

La Chambre des communes anglaises comptait déjà parmi ses membres une femme, lady Astor, élue par une des circonscriptions de Portsmouth. La Chambre des lords va, vraisemblablement, avoir bientôt le même privilège. Lady Rhondda, à qui le roi a accordé personnellement, à la mort de son père, qui faisait partie du précédent cabinet de M. Lloyd George, le titre de vicomtesse et les prérogatives afférant à ce titre, vient, en effet, de décider de réclamer son siège à la Chambre haute. Le fait ne s'étant pas encore produit, elle a adressé une pétition dans ce sens au souverain.

La télégraphie sans fil et le médecin

Il y a quelque temps, le Dr Slump, médecin anglais à bord du transatlantique *Saint-Paul*, cinglant vers l'Amérique, reçut un message par T. S. F. du navire américain *Schroon*, alors à plusieurs kilomètres de distance. Le message avisait le médecin qu'un homme du *Schroon*, souffrait de violentes douleurs au côté droit accompagnées de fièvre. Ayant demandé de plus amples détails par T. S. F., le médecin diagnostiqua une crise d'appendicite, pour laquelle il prescrivit aussitôt un traitement. Chaque jour, le Dr Slump recevait par T. S. F. des nouvelles du malade

qui, au bout de quatre jours, se trouva hors d'affaire. C'est la quatrième fois que le Dr Slump soigne ainsi des malades en pleine mer, à distance et au moyen de la T. S. F.

Ventes de bijoux russes

Depuis quelques mois, on vend à Londres des bijoux russes de toute magnificence. Il ne s'agit pas de ceux apportés par le bolchéviste Kamenef, mais de bijoux, d'orfèvrerie et d'argenterie dont se défont des aristocrates russes dans le besoin. C'est ainsi qu'un bijoutier a acheté d'un Russe deux diamants qu'il a payés 25,000 francs. Un autre bijoutier n'a pas acheté moins de 1900 bijoux et pièces d'argenterie en un mois. La vente la plus importante est celle qui a eu lieu dernièrement chez un expert, où il a été vendu, en un jour, pour un million de francs de diamants. On cite le cas d'un Russe qui est arrivé à sortir ses bijoux de Russie en les cachant dans du pain.

M. Clémenceau globe-trotter

M. Clémenceau, qui se trouve actuellement à Java, n'a pu accepter l'invitation que lui avait faite M. Hughes de visiter l'Australie, mais il a promis que, au cours d'un voyage qu'il effectuera en 1921, il se rendra en Australie.

ÉTRANGER

Les membres de la famille royale de Grèce

Rome, 26 octobre. Le *Tempo* annonce que la reine douairière Olga, se rendant à Athènes, s'est embarquée, à Brindisi, sur le yacht *Narcisso*, mis à sa disposition par son propriétaire, un riche Grec. Le yacht royal *Amphitrite*, sur lequel la reine devait s'embarquer tout d'abord, n'a pu prendre la mer, par suite d'avaries.

Les princes André et Christophe, oncles du roi Alexandre, ainsi que la princesse Marie, attendent également à Brindisi l'autorisation de M. Venizelos pour se rendre à Athènes, afin d'assister aux funérailles du jeune roi.

Angleterre et Irlande

Dublin, 28 octobre. (Havas.) — Un détachement militaire s'est rendu hier soir dans une banque de Dublin et, après que des experts comptables londoniens eurent vérifié certains comptes, il a été procédé à une saisie de sommes s'élevant à plusieurs milliers de livres sterling inscrites au crédit de divers comptes sur lesquels, allégué-t-on, les républicains irlandais prélevaient les sommes dont ils avaient besoin.

Le haut commissaire anglais à Constantinople

Londres, 27 octobre. Sir Horace Rumbold, ministre de Grande-Bretagne à Varsovie, a été nommé haut commissaire à Constantinople. Lorsque les relations diplomatiques seront rétablies avec la Turquie, sir Rumbold deviendra ambassadeur auprès de la Sublime Porte. Sir Horace Rumbold, on s'en souvient, a été ministre de Grande-Bretagne à Berne de 1916 à 1917.

Les schismatiques tchèques

Prague, 27 octobre. L'association des ecclésiastiques tchèques qui avait envoyé un mémoire au Pape au sujet de la réforme de l'Eglise a été interdite par l'épiscopat, et le recours à Rome a été rejeté. Le secrétaire d'Etat Gasparri exigeait la dissolution de l'association, que l'archevêque de Prague avait déjà ordonnée ; mais il autorisait à créer des organisations de prêtres séparément par diocèse. L'assemblée générale de la fédération, qui a eu lieu hier, a décidé, par 345 voix contre 60, malgré les avertissements des parlementaires catholiques

présents, de ne pas donner suite à l'ordre de dissolution et de maintenir la fédération.

Le catholique *Czech* fait remarquer à ce sujet que la majorité des membres de l'organisation ont déjà donné leur démission et que des mesures énergiques seront prises contre les prêtres récalcitrants, afin que l'épuration nécessaire se fasse dans l'Eglise tchéco-slovaque.

Dans la Russie méridionale

Sébastopol, 27 octobre. Communiqué officiel de l'état-major du général Wrangel du 19 au 24 octobre : Dans la direction de Volnovakha, près de Sviatodoukhovka, nous avons défait une division de cavalerie et pris sept canons. Dans le secteur central, nous avons abandonné Alexandrowski sans combat. Dans la région d'Aleshki, nous avons refoulé les rouges et passé le Dnieper.

Constantinople, 28 octobre.

(Havas.) — On mande de Sébastopol le 22 octobre :

L'ennemi ayant renouvelé ses tentatives de forcer l'aile gauche de l'armée du général Wrangel, celui-ci a déclenché une violente contre-attaque, à l'issue de laquelle les rouges ont été culbutés et rejetés sur leurs positions de départ avec des pertes sérieuses. Dans la région de Kahowka, les troupes de Wrangel, continuant leur pression méthodique, ont délogé l'ennemi de ses positions avancées, lui faisant de nombreux prisonniers. Dans la région de Volnovakha, les troupes de Wrangel se sont emparées de plusieurs villages et ont défait 2 régiments rouges récemment arrivés de la Russie centrale. Sur le littoral de la mer d'Azof, les bolchévistes qui avaient introduit dans l'action plusieurs divisions de la deuxième armée ont tenté de vaines attaques, qui se sont terminées par l'encercllement de la cavalerie rouge.

Polonais et Lituanais

Varsovie, 27 octobre. On mande de Vilna aux journaux : Le général Zeligovski a ordonné la mobilisation générale en Lituanie centrale, car il s'attend à une brusque attaque des troupes du gouvernement lituanien de Kovno.

Nouvelles religieuses

Mgr Roland-Gosselin. Dès son retour de Rome, le cardinal Dubois a exprimé à Mgr Roland-Gosselin son désir de le voir continuer à Paris la collaboration qu'il donnait au cardinal Amette.

Mgr Roland-Gosselin s'est empressé de répondre au cardinal Dubois que, de plein cœur, il se mettait à son entière disposition.

Pèlerinage allemand à Rome

Un pèlerinage allemand — le premier depuis la guerre —, comptant 110 participants et conduit par Mgr Schulte, archevêque de Cologne, est arrivé lundi à Rome, par la voie du Brenner. Mgr Schulte a été reçu mardi en audience par le Pape, avec les chefs du pèlerinage. L'audience générale solennelle aura lieu dimanche.

Les pèlerins quitteront Rome le 2 novembre ; ils s'arrêteront à Assise et à Padoue.

NOUVELLES DIVERSES

La convention accordant la Bessarabie à la Roumanie sera signée aujourd'hui, entre la Roumanie et les quatre grandes puissances, Angleterre, France, Italie, Japon.

M. Albert Thomas, directeur du Bureau international du travail, a quitté Varsovie. — Un nouvel organe du nouveau parti communiste allemand est sorti de presse, hier mercredi, à Berlin ; il porte comme sous-titre : *Organe central du parti socialiste indépendant allemand.*

Les deux anciens ministres italiens Tittoni et Schanzer sont nommés membres de la Cour arbitrale permanente de la Haye.

Echos de partout

LA CLASSIFICATION HUMAINE PAR LE POIDS

Un savant original, à moins que ce ne soit un original tout court, s'est avisé d'établir une nouvelle classification de la race humaine, d'après le poids.

Ce sont les bouchers qui tiennent la tête avec 83 kilos en moyenne. Viennent ensuite les gardiens de squares et de jardins publics avec 82. La moyenne des maçons est 80 3/4, celle des hommes de loi, 80. Les voyageurs de commerce pèsent 79, les forgerons 77 3/4, les banquiers, 76, les charpentiers 74 3/4, les professeurs 73 3/4, les journalistes, chimistes et cordonniers 73, et les employés de magasin 72.

Les tailleurs arrivent bons derniers avec 71 3/4.

LA MORT AUX RATS

Un brave homme de Rueil (Seine-et-Oise), n'ayant point les moyens de manger du lapin, se frottoit des giboulottes avec tous les chats qu'il pouvait attraper.

Or, on vient de le trouver mort dans sa cabane de planches.

L'autopsie révéla que le pauvre homme avait mangé un chat, lequel chat avait mangé un rat, lequel rat avait mangé de la mort-aux-rats.

NOT DE LA FIN

- Chez l'épiciériste :
- Donnez-moi un quart de thé.
- Du noir ou du vert ?
- Oh ! ça ne fait rien, la patronne est aveugle.

Confédération

LA VOTATION DU 31 OCTOBRE

Le parti radical de Bâle-Ville s'est prononcé à l'unanimité en faveur de la loi sur la durée du travail dans les entreprises de transports.

Aux Suisses qui ont subi des dommages en France

Communiqué du Département politique : Le Département politique fédéral a porté déjà à la connaissance des citoyens suisses qui ont subi des dommages de guerre en France qu'il était de leur intérêt de faire procéder sans retard à la constatation ainsi qu'à l'évaluation officielle de leurs pertes par les commissions cantonales françaises compétentes. Il croit devoir encore attirer l'attention des intéressés sur le fait qu'une loi française du 25 août 1920 a prescrit que le dépôt des demandes en réparations devait être effectué avant le 1^{er} décembre prochain. Passé cette date, toute réclamation en réparation de dommage ne sera plus recevable.

Les sinistrés qui n'auraient pas encore remis leur dossier entre les mains de l'autorité française compétente feront bien de le faire, sous peine de forclusion, avant l'expiration de ce délai péremptoire.

La question des étrangers

La conférence des directeurs de police cantonaux a décidé de recommander un impôt sur les étrangers parallèle à l'impôt de dispense du service militaire, et d'interdire aux étrangers de faire du colportage. Il a été recommandé de favoriser autant que possible l'entrée en Suisse aux personnes disposées à y faire un simple séjour.

La question des zones

Hier après midi, M. Regnault, ambassadeur de France, qui a pris part, à Berne, à la conférence des experts techniques sur la question des zones, a été reçu par M. Musard, président du Conseil d'Etat de Genève, M. Dusseller, vice-président, et M. Gignoux, chef du Département de l'Intérieur. L'entretien a été particulièrement cordial.

Colis postaux

Dès le 1^{er} novembre prochain, des colis urgents, à remettre par express, peuvent aussi être acceptés pour expédition accélérée sur territoire allemand, à destination des Pays-Bas, de la Norvège et de la Finlande, moyennant paiement de la taxe supplémentaire de 2 fr. 50.

Des colis postaux jusqu'au poids de 5 kg., sans valeur déclarée et sans remboursement, peuvent, dès maintenant, être admis à l'expédition pour la Bulgarie, aussi par la voie de terre Autriche-Yougo-Slavie, à la taxe de 2 francs 25.

Les finances de la Confédération

Suite des extraits de l'exposé de M. Musy, chef du Département fédéral des Finances, dans le débat du Conseil national sur les comptes de la Confédération.

Récapitulons : L'ensemble des mesures fiscales, dont il a été question jusqu'ici, nous rapportera : le coupon, 20 millions ; la majoration des taxes de l'impôt de guerre sur les bénéfices, ou l'introduction de l'impôt sur les bénéfices extraordinaires, 20 millions ; l'extension du monopole de l'alcool à toutes les boissons distillées et l'impôt sur les boissons fermentées, 20 millions. Au total, 60 millions. Pour atteindre les 140 millions que nous cherchons, il nous reste à trouver 80 millions.

Le produit de l'imposition du tabac est réservé à l'assurance vieillesse-invalidité. Je ne puis toutefois me rallier à l'idée d'affecter immédiatement le rendement de cet impôt à l'assurance. Cette œuvre doit être construite sur une plate-forme financière solide. Nous devons à tout prix réaliser notre équilibre financier. Il semble indiqué, par conséquent, de prévoir que le produit momentané de l'impôt sur le tabac rentrera dans la caisse fédérale. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé de réserver cette recette à la couverture des dépenses courantes jusqu'en l'année 1925.

De l'exposé qui précède il résulte à l'évidence que les impôts indirects, c'est-à-dire les douanes, resteront la pierre angulaire de la reconstitution financière de la Confédération. La révision de nos tarifs douaniers s'impose. Elle doit s'inspirer des principes constitutionnels sur la matière : imposition minima des denrées de première nécessité. On préconise l'exonération intégrale des denrées alimentaires. Je crois qu'elle ne se justifie pas. Une imposition modeste nous paraît indiquée pour assurer le respect du principe de la généralité de l'impôt. Dans une démocratie où tout le monde a les mêmes droits, il faut que tout le monde aussi paie l'impôt, proportionnellement à ses facultés. Une taxe un peu plus élevée sur les articles ordinaires et une imposition très lourde des articles de luxe doivent compléter la révision de notre tarif douanier. Au moment où le tarif douanier fut voté par le peuple suisse, la taxe douanière représentait de 6 % de la valeur de la marchandise importée. Elle ne représente plus, sur la base des prix actuels, que le 2 %. Si la Suisse avait introduit le système de la taxe *ad valorem*, la valeur des marchandises importées ayant triplé, les douanes nous fourniraient un appoint bien supérieur à 200 millions.

Il serait dangereux de procéder unilatéralement, comme l'ont fait certains pays, à une majoration des taxes. Cette procédure exposerait notre industrie à voir s'élever une barrière douanière infranchissable, à la frontière de certains pays consommateurs de produits suisses.

Pour rétablir définitivement notre équilibre financier, il faut procéder suivant une méthode large, renoncer à la méthode du rapécage et traiter la question dans son ensemble.

L'effort fiscal considérable qui s'impose doit être fourni simultanément par toutes les catégories de contribuables. Je ne crois pas que l'effort demandé au peuple suisse dépasse les possibilités. Nous savons que les

(A suivre.)

PUBLICATIONS NOUVELLES

Kursbuch Bopp, Arnold Bopp et Co., Zurich. — L'indicateur des chemins de fer Bopp à Zurich, pour le nouvel horaire du 1^{er} octobre est, sous son format réduit, une édition complète et excellente, qui donne toutes les lignes de Suisse, y compris les chemins de fer de montagne, la navigation à vapeur et les postes. De même on y trouve toutes les correspondances avec les pays étrangers. Il faut encore ajouter que cet indicateur comprend les prix d'un endroit à un autre, ce qui, assurément est devenu très important depuis la hausse de tous les tarifs.

Prenez le
STIMULANT
Apéritif au vin et quinquina

6 Feuilleton de La LIBERTÉ

S'ils connaissaient leur bonheur !

Par Jules PRAVIEUX

Il avait des amis, s'associait à leurs joies, à leurs tristesses, mais l'intérêt qu'il leur portait n'allait point jusqu'à cet oubli de soi-même qui eût menacé d'être héroïque. M. Randon savait économiser son dévouement, ses émotions, ses compassions, ses larmes. Son cœur ne souffrait jamais de surmenage.

Les dispositions de son âme se reflétaient sur son visage, s'accusaient dans sa personne. Il était de taille moyenne, assez gros sans être corpulent et sa solide charpente dénotait la vigueur de la race paysanne dont il était issu. Il avait une figure grave, placide, que les rides n'envahissaient pas encore ; pourtant, la patte d'oie commençait à plisser ses tempes. Sa moustache chatin, qu'il coupait en brosse, était striée de fils blancs. Ses cheveux grisonnaient, ceux, du moins, qui avaient pu se dérober au grand dépeuplement qu'indige la cinquantaine à tant de crânes masculins : M. Randon serait bientôt chauve comme Jules César lui-même. Ses yeux d'un gris-bleu étaient débouaillés et donnaient à l'ensemble de sa physiologie un air de douleur qu'on eût très aisément pris pour de la bonté (à vrai dire, ce qu'il y avait en lui de bonté ressemblait à une vague nonchalance).

Les collègues de M. Randon avaient décidé

de lui offrir à l'hôtel du Château un banquet d'adieu que le principal du collège devait présider. Le jour venu, les professeurs, les maîtres répétiteurs que leur service ne retenait pas au collège, arrivaient à l'heure dite. Tous avaient endossé l'habit à manger le rôt ; quelques-uns même, les anciens, avaient sorti de l'armoire le chapeau haut de forme qu'on ne voyait guère qu'aux grands jours d'enterrement, qui avait quelque chose de mortuaire, évoquait des visions de catafalque, de grands draps noirs semés de larmes blanches.

Pendant le repas, un banquet classique où le filet de bœuf et la gaieté sont de rigueur, M. Randon dut subir les interrogations poivrées d'ironie de ses collègues :

— Vous allez vous trouver bien seul dans ce trou ! fit le professeur de mathématiques. Sans famille ! Il faudra que vous preniez des manies, pour vous occuper !

— Comment, s'écria M. Randon, sans famille ! Mais, j'aurai pour famille tout le village. Villenoisy est peuplé de mes cousins, et, comme tous les cousins de nos cousins sont nos cousins, il s'ensuit que le village est mon cousin.

— Alors, je vous plains ! fit le jeune Dauriau, professeur de première, un petit normalien qui cédait à la tentation, naturelle à son âge, de scandaliser les « vieux ». Ah ! oui, je vous plains ! Au premier jour de l'an, pour la cérémonie des caresses familiales, vous en entendrez de ces souhaits et de ces bénédictions : « Bonne année, mon cousin ! Bonne santé, mon cousin ! » et de quelle voix ! La voix du sang, c'est capable de

vous tirer des larmes. Et puis, vous aurez, pour le moins, un kilomètre de peau humaine à essuyer. Toutes ces joues qui vont heurter la vôtre ! Sans doute que la poudre de riz est inconnue dans ces régions, heureusement ! A force d'essuyer, vous finirez par ressembler au menuisier qui sort du moulin. Gare les embrassades de cousins et des cousines, monsieur Randon ! On en prend plus avec la peau qu'avec le cœur !

— Et puis, ajouta M. Didier, toujours narquois, vous aurez des cousins qui, dans leur grande affection pour leur cousin, craindront pour vous un séjour un peu trop prolongé en cette vallée de misères et rêveront de vous la voir fuir au plus tôt, ce qui les mettra dans l'obligation — combien cruelle ! — de vous réaliser... Ils auront, il est vrai, la consolation de se dire : « Ce cher cousin qui nous contemple de là-haut doit être bien heureux de nous voir si heureux ! » Ah ! mais par exemple, malheur à vous, Randon, si vous ne leur laissez pas, sous forme de testament, un bon pourboire pour les récompenser de vous avoir tant aimé ; c'est que, alors, ils seraient bien capables de vous regretter !

Sous cette giboulée d'avertissements narquois qui s'était abattue sur lui, M. Randon avait tout d'abord gardé le sourire de l'homme averti qui, parce qu'il sait, peut dédaigner les railleries, mais aux dernières phrases de M. Didier, il apparut que le professeur de troisième allait s'indigner :

— Assez, assez, arrêtez-vous, fit-il avec véhémence. Vous calomniez ces braves gens, oui, vous les calomniez ! Mais qu'est-ce

qui vous permet de leur supposer ces basses intentions ?

— Oh ! répondit M. Didier, la pauvre petite science que je crois avoir du cœur humain. J'ai peur, voyez-vous, que, pour vous chérir, vos cousins bien-aimés n'attendent qu'ils vous aient perdu. On aime toujours ce qu'on n'a plus.

— Je vous dis, moi, reprit M. Randon, que les paysans, ceux de Villenoisy tout spécialement, sont de braves gens, loyaux, désintéressés, affectueux... Ils m'aiment. Je me charge de les attacher à moi : de la condescendance, de la bonté, un peu d'adresse. J'irai me mêler à eux, vivro un peu de leur vie ; cela les flattera. Je causerai avec eux de leurs intérêts, de leurs affaires ; je les consolerais, les soutiendrai. Ils m'adoreront, je vous le prédis. Je ne pourrai sortir de chez moi sans être accosté par celui-ci ou celui-là, sans être salué par tout le monde, sans aucune exception. Eh ! c'est, tout de même, une petite satisfaction que de recevoir des témoignages de considération, de respect, de se dire qu'on vous connaît, qu'on vous aime !

— Ah ! mon pauvre ami, s'écria M. Didier, moi qui vous croyais revenu de toutes les vanités ! Et vous seriez de ceux qui mettent leur bonheur à ramasser des saluts dans la rue ! J'ai d'autres idées que vous sur ce chapitre. Il y a des gens qui reçoivent, pour la première fois, des coups de chapeau lorsqu'ils passent allongés dans le corbillard, sur le chemin du cimetière, et qui reculent, ma foi, aussi heureux qu'on peut l'être. Croyez bien qu'ils attendaient sans impatience l'heure d'être mis au cercueil pour recueillir enfin

Une messe de septième pour le repos de l'âme de
Monsieur Louis SUDAN
 aura lieu vendredi 20 octobre, à 7 heures, dans la chapelle du B. P. Canisius.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE de Fribourg
 Les membres de la Société française de Fribourg sont priés de se réunir le jour de la Toussaint (lundi 1^{er} novembre) à 1 1/2 heures de l'après-midi devant le Bâtiment de la Poste, pour aller déposer une couronne sur la tombe des internés français et alliés au cimetière St-Léonard. Le présent avis tiendra lieu de convocation. 9452

FORGE A LOUER
 La Commune de Ponthaux met en soumission la location de sa forge communale. Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions auprès de M. le Syndic, jusqu'au 10 novembre, à 6 heures du soir. Ponthaux, le 25 octobre 1920. 9436
 Par ordre : **Secrétariat communal.**

Meubles PROGRÈS
 La Chaux-de-Fonds
 Maison d'ameublements la plus importante de Suisse
 Nous demandons pour tout de suite :
représentant
 connaissant les meubles et l'ameublement, pour visiter la clientèle du canton de Fribourg. — Offres avec références par écrit.

Pour fermiers
 A louer, à ferme, pour le 22 février prochain, un beau domaine de 40 poses en un seul mas. Beau bâtiment d'exploitation et terrain excellent. 9438
 Jours disponibles pour voir le domaine, mercredi 3, et jeudi 4 novembre, après midi.
 S'adresser à **Le Chatagny, meunier, à Corzerey.**

EN CAS DE DÉCÈS
 adressez-vous aux
Pompes funèbres générales
 Messenmuller, Ganton, Chevalier (S. A.)
Béat CORBOUD, représentant
 Fribourg
 Magasin et bureaux : rue de Lausanne, 64
 Téléphone spécial de Grand choix de **BERQUELID** téléphones **COUROMNES**
 Siège social : **LAUSANNE**

CONFECTIONS POUR DAMES
 Magnifique assortiment en manteaux, couleurs et noirs dans toutes les grandeurs, blouses, soie et lainage, robes, jupes, etc.
TISSUS en tous genres 9246-1245
 — PRIX AVANTAGEUX —
J. Monney, 29, Avenue de la Gare, Fribourg

LES BUREAUX
 DE
 l'„Indicateur fribourgeois“
 sont transférés dès maintenant
 A LA
route des Alpes, 9

Le vêtement qui plaît



Mais où s'adresser ? A qui confier sa peine ? Voilà, où le Vêtement « Excelsior » peut vous être utile. Il donne au monsieur qui le porte, une élégance particulièrement distinguée. Parmi nos nombreux modèles de vêtements et pardessus, depuis Fr. 09 — à Fr. 200.—, il y en a pour tous les goûts, et pour les tailles les plus difficiles à habiller.

Grâce au Vêtement « Excelsior », des jeunes gens obtiennent des situations en vue, des hommes d'affaires ont réussi dans leurs entreprises.

C'est fatal... La correction de leur attitude, l'élégance sobre et impeccable de leurs habits éduquent leurs interlocuteurs. Ils donnent l'impression désirée. Ils parlent et on les écoute, ils travaillent et on les admire.

Ils ont réussi, et ils nous le témoignent par leur fidélité à notre maison.

C'est fatal... La correction de leur attitude, l'élégance sobre et impeccable de leurs habits éduquent leurs interlocuteurs. Ils donnent l'impression désirée. Ils parlent et on les écoute, ils travaillent et on les admire.

Ils ont réussi, et ils nous le témoignent par leur fidélité à notre maison.

L'homme vaut par son extérieur, par sa mise. Cette dernière inspire confiance, ou, au contraire, inspire un sentiment d'aversion.

Savoirs habiller correctement est le commencement du succès.

Faites comme eux, venez nous voir sans engagement. Même si vous n'achetez rien, c'est nous qui vous remercierons. Mais, un conseil, venez tout de suite, pendant que le choix est grand.

EXCELSIOR
 LE VÊTEMENT QUI PLAÎT
Fribourg
 Même maison : BERNE, LAUSANNE, GENÈVE

Bois de chauffage LIQUIDATION
 des dépôts de bois de la ville. 5979
BOIS, TOURBE
 Prix avantageux

Enchères de bois
 Vendu le 29 octobre l'Hôpital vendra aux enchères publiques 84 tas perches, lattés et éclaircies préparés dans la forêt de P'ament. Rendez-vous à 1 1/2 heure, à l'entrée de la forêt, sur Seedorf.
 L'inspecteur forestier : **P. Genèze.**

Achetez des machin. Suisses
 Petite payement mensuels à toutes conditions. 9405

A VENDRE
 de 8 semaines, chez **Alex Corpataux, à Forman-schwilz.** 9405

RAOS
 La meilleure crème-chaussures

Hypothèques
 Sur deux bonnes maisons locatives à Fribourg, on demande hypothèque (deuxième rang) 25,000 fr. et 35,000 fr. au 6 %, excellentes garanties. **Poncet Bd. du Théâtre, S. Genève.**

A VENDRE
 les maisons N° 38, rue Grimoux, et N° 4, rue Louis Chollat. — 9480
 S'adresser à la Banque Populaire Suisse.

Mlle Adèle Barone
 prof. de musique A BERNE
 a repris, à Fribourg, ses cours de piano et violoncelle
 Rue du Temple, 15, 11^{me} étage.

Garages démontables. en tôles galvanisées, toutes dimensions ; brevets. indispensables pour voitures, camionnettes, camions, etc. P 58 65 N 9348
AGENTS sont demandés dans toutes les villes.
 Case postale 175 Neuchâtel.

Étudiant
 donnerait leçons de français à Suisse-Allemand et leçons de latin à débutant. Ecrite sous P 238 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Une jeune fille demande place
 dans un café à la campagne pour servir au café et aider au ménage. S'adresser sous chiffres P 9293 F à Publicitas S. A., Fribourg. 9489

On demande
 jeune fille comme volontaire pour la Suisse centrale. Offres à chif. P. 9063 F ; à Publicitas S. A., Fribourg. 9246

Vous trouverez
 toujours, aux plus bas prix du jour, dans les magasins en denrées coloniales
L. BERTSWYL & Co.
 rue des Bouchers, N° 22
 et
 Avenue de la gare, 31
Sel Glauber
 Fleur de soufre
 Farine de lin
 Vitriol et poix pour charcutiers.
 Se recommandent : **L. BERTSWYL & Co.**

A VENDRE calorifère
 Marque « Junker & Ruh » usagé, mais en bon état. chauffage, cube 200 m. Inextinguible. 9485
 S'adresser sous P 9246 F à Publicitas S. A., Fribourg. 9485

Qui prêterait
 3000 fr. à commerçant établi dans le canton de Fribourg ; rétributions assurées, remboursement après courte durée.
 Adresser offres par écrit sous chiffres P 9166 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Poudres Explosifs
 Débitant patenté par le département militaire fédéral
MAYOR
 armurier
 rue de Lausanne Fribourg
 — Téléphone 453 —

Fermier
 sérieux et solvable désire louer pour printemps 1921. un bon domaine
 Contenance préférée 30 à 40 poses. 9477
 S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2964 B.

Travaux artistiques fins à domicile !
 Demandez le nouveau catalogue illustré (sans prix), 9401
 de travaux fins en bois pour les amateurs d'arts à Fr. 1.50 franco
Otto ZAUGG
 Kramgasse, 78
 BERNE
 Commerce spécial d'outils

Cure de BAISINS
 en toute saison
 Puissant épuratif du sang, grâce au traitement par des bains de pays chauds.
H. BURMANN, Les Dranels
 Téléphone N° 20
 Eau minérale : bouillons, clous, diabète, goutte, sciatisme, etc.
 Seuls dépositaires pour Fribourg : Grande Pharm. Cent. Bourghschütz & Collatz

A la Belle Jardinière
 Place de la Gare FRIBOURG Place de la Gare
J. WEILLER-PARIS
 Assortiment des plus variés et des plus riches pour tout ce qui concerne la mode masculine.
Costumes et pardessus modernes et classiques
Costumes de collège
Vêtements de cérémonie et de deuil.
 Pelisses avec cols Astrakan. Pélerines caoutchouc. Loden et Molleton des Vosges.
Prochainement, arrivage de COSTUMES extra solides à 75 fr.
 MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1835

MARRONS
 extra, beaux et gros, sac de 10 kg. 6 fr. 80
NOIX
 5 kg., fr. 6.50 ; 10 kg., fr. 12.—. Tout franco contre remboursement. 9245
H. BALESTRA, Locarno.

SCIES - HACHES
 Coins de bûcherons
SERPENTES
 Chaines
 PRIX AVANTAGEUX
Les Fils
 DE
A. CHIFFELLE
 26, rue de Lausanne Fribourg

AUTOS
 3,500 fr.
 5,500 fr.
 Etat neuf, 45 pl., roue de rechange ; marche par faite, glace, capote, éclairage élect. et acétylène.
 S'adr. : **Ducressat, 18, Boul. G. Facon, Genève.**
 Téléphone : 76.91.

La Maison Fulvio BERRI à LOCARNO offre
 Noix à Fr. 1.10 le kg.
 Citronnes à 0.45
 Haricots secs à 1.—
 Noisettes à 2.40
 Oignons à 0.30
 par 5 et 10 kg. franco Locarno. — Pour le gros prix spéciaux. 9280

Vacherin
 pour l'industrie.
 S'adresser au Château de Magnedens
 A la même adresse,
A vendre
 une nichée porcs de 9 semaines. 9355

TRAVAUX artistiques fins à domicile !
 Demandez le nouveau catalogue illustré (sans prix), 9401
 de travaux fins en bois pour les amateurs d'arts à Fr. 1.50 franco
Otto ZAUGG
 Kramgasse, 78
 BERNE
 Commerce spécial d'outils

Cure de BAISINS
 en toute saison
 Puissant épuratif du sang, grâce au traitement par des bains de pays chauds.
H. BURMANN, Les Dranels
 Téléphone N° 20
 Eau minérale : bouillons, clous, diabète, goutte, sciatisme, etc.
 Seuls dépositaires pour Fribourg : Grande Pharm. Cent. Bourghschütz & Collatz

Leçons de chant
 Pose de voix - Diction - Déclamation lyrique
 Etude des classiques et modernes
R. DROUX
 Elève diplômé de la Schola cantorum de Paris
 32, rue de l'Hôpital

Contre les impuretés de la peau, acné, ainsi que contre les pellicules des cheveux et de la barbe. Le meilleur remède est l'emploi régulier du véritable
Savon au goudron et au soufre BERGMANN
 réputé depuis 30 ans. En achetant, bien faire attention au nom **Bergmann**
 si l'on tient à avoir ce savon médical, recommandé par les médecins. Le morceau, Fr. 1.60.

SOULIERS à 12 fr.
 de l'armée anglaise, forts, ferrés, excellents pour campagne, ouvriers. Occasion exceptionnelle.
COUPONS DE DRAP mi-laine, nuances diverses, 220 x 150 cm, à 60 fr., suffisant pour un habillement d'homme.
SACS DE TRIÈRE neufs, très forts, pour farine et grains. 6 et 10 mesures, 112 x 83 cm, 143 x 53 cm, à 6 et 8 fr. 50 marqués 50 c en plus. Bonne occasion, époque battages. Articles div.
 Envois contre remboursement. 9484
 En vente les **mercredi et samedi** à partir de 10 heures, à l'Office commercial, en face du Séminaire, à Fribourg.

Salon de coiffure
 POUR
DAMES & MESSIEURS
 INSTALLATION MODERNE
 Champoing — Séchoir électrique
 Parfumerie — Articles de toilette
SCHAFFENBERG
 Rue de l'Hôpital
 Dépôt de blanchisserie de cols NIVEA, Genève

TRÈS INTÉRESSANT
 Ne manquez pas cette unique occasion, encore jamais vue jusqu'à ce jour.
INDUSTRIELS - COMMERCANTS INSTITUTIONS CATHOLIQUES
 Mercredi 27 octobre, jeudi 28 octobre et vendredi 29 octobre 1920
 1 lot 100 paires souliers de luxe homme, extra chics en bloc.
 1 lot 20 manteaux-gabardine noire caoutchoutée pour cures, professeurs et docteurs, garantis imperméables.
 1 lot 40 pardessus gabardine caoutchoutée prix exceptionnel.
 1 lot 500 pardessus d'hiver, poil de chameaux.
 S'adresser : **R. Viquerat, Hôtel Suisse, Fribourg.**
 Jaquettes et robes laine pure pour dames.
 Marchandises se trouvant à Fribourg.

VERRE A VITRES
 Gros. Belge de 1^{re} qualité. Détail
 PRIX TRÈS AVANTAGEUX
TRAVAUX DE VITRERIE
 en tous genres
Baguettes et encadrements
ZOSSO-SAUTEREL
 Tél. 1 64 FRIBOURG rue des Epouses

Bijouterie
Montres - Révels
 sont réparés par **Sagne-Juillard**
 Huguenin-Sagne succ.
CHAUX-DE-FONDS
 Léopold Robert, 38.
 Horloger spécialiste 1^{er} cl.
 Penduler officiel de la ville
 Maison de confiance
 fondée en 1838
 Travail soigné - Prix avant.
 Livr. rapide contre remb.
 Conces. excl. de la montre
ZENTH

Glaces et tableaux
BAQUETTES
 Encadrements
 bon marché chez
F. BOPP
 meubles
 Bu à Fr. 3, Fribourg
 Téléphone 7.63
 Au comptant 5 % de rabais en espèces ou timbres d'acompte.

DOMAINE
 à vendre, dans le district de la Glâne : 26 poses, au même mas, dont 3 de forêts, 2 maisons d'habitation, 2 granges, etc. Prix : 60,000 fr. ; au comptant, 18,000 fr.
 35 poses terrain plat, au même mas, grange, avec monte-charge, manège à battre, excellente propriété. Prix 2150 fr. la pose.
 27 poses, même mas, près d'une gare, grange avec monte-charge, excellent terrain, bâtiments neufs, à enlever tout de suite.
 20 poses, dont 2 de forêts, grange, écurie, remise, jardin, verger, etc.
 23 poses, même mas et autour de la maison, belle situation.
 51 poses, au même mas, 2 granges à pont, 4 écuries, porcherie, 2 maisons d'habitation, 2 fosses avec vigne. Prix 1 130,000 fr.
 51 poses, près d'une gare, 2 granges à pont, habitation, etc. 9266
 50 poses, près d'une gare également, grange, avec monte-charge, etc. S'adresser à l'Agence Immobilière **A. FROSTARD**, rue des Epouses, 138, Fribourg. Tél. 2.65.

QUI PRÉTERAIT
 6000 francs à jeune homme très sérieux, fribourgeois, établi dans le canton de Vaud, ayant place avec rétributions assurées, en vue jolie entreprise. 9197
 Remboursement après courte durée, intérêt selon entente.
 Adresser offres sous P. 9018 F à Publicitas S. A., Fribourg.

CHAPEAUX

C. R. Hochstrasser, succ. de J. M. Meier
 Modes et Chapellerie FRIBOURG Rue de Lausanne, 32

Votation fédérale du 31 octobre 1920

Acceptez-vous la loi fédérale du 6 mars 1920 concernant la durée du travail dans l'exploitation des chemins de fer et autres entreprises de transport et de communication ?

OUI

FRIBOURG

La votation du 31 octobre

ASSEMBLÉE POPULAIRE A FRIBOURG

Ce soir, jeudi, à 8 heures un quart, à la Grenette, assemblée populaire organisée par le parti conservateur de la ville, en faveur de la loi sur les entreprises de transport.

Orateurs :

- M. Bernard Weck, conseiller d'Etat.
- M. Eugène Grand, conseiller national.
- M. Musy, conseiller fédéral.
- M. l'abbé Savoy, inspecteur scolaire.
- M. Kubik, secrétaire du parti conservateur populaire suisse.

AU CERCLE SOCIAL

L'Arbeiterverein, société ouvrière catholique de langue allemande, organise demain soir, vendredi, au Cercle social, Grand'rué, une assemblée de propagande en faveur de la loi. M. le député Zimmermann y prendra la parole.

DANS LA CLASSE

M. le conseiller national Grand, qui fut l'éloquent rapporteur du projet au Parlement fédéral, a provoqué, mardi, une réunion de délégués des communes de la Glâne, qui s'est tenue à Romont. Un très intéressant échange de vues s'y est produit, à la suite de l'exposé présenté par M. Grand. Ce dernier, M. le préfet Bondallaz et M. le notaire Savoy ont facilement réfuté les objections soulevées et fait appel à l'esprit de conciliation et de progrès en honneur chez les conservateurs glannois.

DANS LA SINGINE

Une assemblée, tenue à Winnenwil avant-hier soir, a pris position en faveur de la loi. M. le curé Schmutz et M. le député Zimmermann se sont fait successivement les défenseurs du projet.

Conseil d'Etat

Séances des 22 et 26 octobre. — Le Conseil d'Etat autorise :

- L'hospice du district de la Broye, à Estavayer, à vendre et à acheter des immeubles et à contracter un emprunt ;
 - Les cercles scolaires libres publics de Ferpioloz, Saint-Antoine, Fendingen, Flammatt et Obermetten, la paroisse de Font, ainsi que les communes de Belfaux, Blessens, Cerniat, Jentes, Les Ecasseys, Montet (Broye) et Murist à lever des impôts pour 1920.
- Il approuve le dédoublement de l'école mixte de Lussy, en classes de garçons et de filles.
- Il abroge toutes les dispositions concernant le ravitaillement en bois de feu, prises en vertu du décret du Grand Conseil du 2 juin 1919 et de l'arrêté du Conseil fédéral du 14 juillet 1917 sur la matière (Cet arrêté sera publié par insertion dans la Feuille officielle.)
- Il accorde à M. Etienne Haab, à Morat, une patente l'autorisant à exercer la profession de pharmacien dans le canton de Fribourg.
- Il nomme :
- M. Louis Mossu, à Broc, officier de l'état civil du XVII^{me} arrondissement de la Gruyère (Broc) ;
 - M. Jules Corboz, à Broc, officier suppléant de l'état civil pour le même arrondissement ;
 - M. Pierre Progin, à Courtion, officier suppléant de l'état civil du VII^{me} arrondissement du Lac (Courtion) ;
 - M. Joseph Blanc, fils de François, à Corbières, inspecteur suppléant du bétail du cercle de Corbières ;
 - M. Georges Glasson, à Bulle, instituteur aux écoles primaires de cette ville ;
 - M. Félix Schneider, à Saint-Sylvestre, instituteur à l'école moyenne des garçons de Dirlaret ;
 - M. Fernand Eggerswiler, à Belfaux, instituteur à l'école mixte de Granges-de-Vesin ;
 - M. Pius Anderset, à Liebistorf, instituteur à l'école mixte de Cordast ;
 - M^{lle} Caroline Grau, à Berne, institutrice à l'école inférieure de Ried (Lac).

Union des arts et métiers

On nous communique :

M. Galeazzi, secrétaire central de l'Union suisse des sociétés d'arts et métiers, donnera à Fribourg, vendredi, à 8 h. 1/2, à la Maison de Justice, une conférence publique sur la loi du 31 octobre. Toutes les personnes intéressées sont priées d'y assister.

Kermesse

On nous écrit :

La Société de chant de la ville de Fribourg organise pour le dimanche 14 novembre une grande kermesse dans les salles du Casino-Simplon. Cette kermesse promet d'être grandiose et elle aura un cachet tout particulier. Nous renseignerons le public dans un prochain numéro sur les attractions et le but de cette fête d'automne. Qu'on se le dise, et que chacun note dès maintenant la date du 14 novembre.

Souscription pour la chapelle du Sacré-Coeur, à Posieux

Anonyme de Corbières, 2 fr. — Anonyme de Cugy, 3 fr. — Anonyme de Cheiry, pour le tabernacle, 5 fr. — Anonyme, pour obtenir une grâce, 5 fr. — Anonyme de Villeneuve, 5 fr. — Anonyme de Villarimboud, 5 fr. — Anonyme de Fribourg, 5 fr. — A. H., Fribourg, 2 fr. — Anonyme, 20 fr. — Anonyme, 2 fr. — Anonyme du Châtelard, pour le tabernacle, 5 fr. — Anonyme de Montagny-les-Monts, 5 fr. — H. C., pour demander des grâces, 5 fr. — Anonyme, pour demander une grâce, 5 fr. — Anonyme d'Ursy, 10 fr. — Anonyme d'Ecuvillens, 5 fr. — Produit des tire-lires de la Librairie catholique, 21 fr.

Musée industriel cantonal

La 4^{me} exposition qui vient de s'ouvrir au Musée industriel a pour but de faire connaître les progrès qui ont été réalisés en Suisse au point de vue de l'architecture et de l'esthétique, à propos de la cité ouvrière.

En parcourant les différents groupes de plans exposés, on comprend toujours mieux le souci des architectes et constructeurs de faire de la maison ouvrière, non pas le logis froid et quelconque, mais le home familial, qui attirera et retiendra le père de famille.

La salle de lecture de la bibliothèque est ouverte tous les soirs, sauf le samedi, de 8 à 9 h. 1/2, ainsi que le dimanche de 10 h. à midi. Elle tient à la disposition de ses lecteurs quantité de revues intéressantes et toutes d'actualité, telles que *l'Importation* ; le *Mercur suisse* ; *l'Exportateur français* ; le *Moniteur de l'exportation*, de Paris ; la *Suisse économique* ; la *Revue économique internationale*, de Bruxelles, la plus importante publication dans ce domaine, interrompue pendant la guerre, mais qui reparait depuis le mois de mai. Le Musée reçoit également les plus belles revues artistiques : *Art et décoration* de Paris ; le *Studio*, de Londres ; *Die Kunst und die Christliche Kunst*, de Munich ; les *Pages d'art* et le *Schweizerland* ; pour les dames : *la Femme chez elle*, de Paris, et la *Stickeri und Spitzen-Eundschau*, de Darmstadt.

Matcheurs volés

Dimanche, à Villeneuve (Vaud), pendant la rencontre des clubs de football de Fribourg et de Montreux, un voleur s'est introduit dans le local où les matcheurs avaient déposé leurs habits et a exploré méthodiquement toutes les poches, enlevant des porte-monnaie et d'autres objets, pour une somme importante.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

24 octobre. — Meier, Henri, fils d'Alfred, chauffeur aux C. F. F., de Schleithelm (Schaffhouse), et de Joséphine, née Morand, avenue du Midi, 13.

26 octobre. — Brun, Martha, fille de Louis, comptable aux C. F. F., de Niederwil (Soleure), et de Hilda, née Schneider, Daillettes, 1.

Décès

19 octobre. — Sudan, Louis, fils de Joseph, et de Marguerite, née Gobet, secrétaire à la Trésorerie d'Etat, de Fribourg et Broc, rue du Temple, 7, 71 ans.

26 octobre. — Zinder, née Verdan, Anne, épouse d'Edouard, de Burg (Lac), ménagère à Donatrye, 48 ans.

SOMMAIRE DES REVUES

La Revue hebdomadaire : 23 octobre. — Eugène Buhar, sénateur : Les Vœux de nos provinces : II. Bordeaux et le Sud-Ouest. — Général de Mand'huy, député de la Moselle, président des Boys scouts de France : Les Boys scouts au camp de Compiègne. — Edmond Jaloux : La fin d'un beau jour (IV). — Georges Valois : Trois Internationales, plus une. (A propos du Congrès d'Orléans). — Emile Henriot : Les Temps innocents (1). — J. de la Ville de Mirmont : L'Horizon chimérique (poèmes). — Florian Delhorbe : La Conférence de Bruxelles. Ses résultats, ses conséquences. — Chronique et documents : François Mauriac : Le Théâtre ; les Ailes brisées. — Charles du Bos : Le Prix de Littérature de la fondation américaine : M. Jacques Rivière. — Jean d'Elbée : Les Revues françaises. La Béatrice de Dante. — D. Strohl : L'Education physique. Le Match France-Amérique. Le Match Carpentier.

Tarif des abonnements : Suisse : Un an, 60 fr. ; six mois, 32 fr. ; trois mois, 17 fr. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Pion, 8, rue Garancière, Paris. (6^e)

Publications nouvelles

La maison Orell Fussli, à Zurich, vient de faire paraître le *Guide Album de la Suisse*, publié par les chemins de fer fédéraux et réédité chaque année. La nouvelle édition est agrémentée de 48 planches hors texte en héliogravure. Elle comprend des indications très détaillées sur les villes de la Suisse, sur les différentes lignes de communication en chemins de fer ou bateaux, le prix des abonnements, etc. Une grande partie de ce guide est consacrée aux annonces des maisons, hôtels, établissements et donne ainsi de précieux renseignements aux lecteurs. En vente dans toutes les librairies.

Ecole polytechnique fédérale FRIBOURG

Sur 11 candidats présentés par l'Ecole Lémania, à Lausanne, 10 ont été admis.

Dernière Heure

La mort du roi de Grèce

Rome, 28 octobre.

M. Venizelos a refusé de donner la permission d'entrée aux parents du roi Alexandre qui avaient l'intention de venir à Athènes pour assister aux funérailles. Une seule exception a été faite en faveur de la grand-mère du roi, la reine Olga, à titre de concession à l'opinion publique.

Société des nations

Bruxelles, 28 octobre.

(Havas.) — Le Conseil de la Société des Nations a tenu, hier mercredi, après midi, une séance publique sous la présidence de M. Paul Hymans.

L'Assemblée a ratifié les conclusions des rapports concernant les questions de Malmédy, du rapatriement des prisonniers et du statut de l'Arménie.

M. Bourgeois a traité de la création d'une cour internationale de justice, puis a fait un exposé des travaux de la conférence financière de Bruxelles. Il a souligné l'importance de cette réunion d'experts.

M. Tittoni est entré dans quelques considérations sur les clauses du traité de paix concernant les minorités.

Sur le rapport de M. Calamannos, représentant de la Grèce, le français et l'anglais seront les langues officielles pour le cours de justice.

D'Annunzio à Fiume

Milan, 28 octobre.

Suivant le journal socialiste *Avanti*, le gouvernement français demande à l'Italie une somme de 30 millions comme indemnité pour le matériel de guerre confisqué par D'Annunzio dans les dépôts français à Fiume. Le poète a vendu ce matériel à des prix dérisoires.

Les mineurs anglais

Londres, 28 octobre.

(Havas.) — On prétend qu'une difficulté a surgi hier soir dans les négociations par suite de nouvelles exigences des mineurs. Le Conseil des ministres se réunira aujourd'hui, avant la conférence entre M. Lloyd George et les mineurs.

Londres, 28 octobre.

(Havas.) — La Chambre des Communes a adopté en troisième lecture par 238 voix contre 58 le bill sur les mesures exceptionnelles en cas de troubles.

Les vainqueurs chez les vaincus

Hambourg, 28 octobre.

Une bagarre s'est produite dans un restaurant entre un attaché de la légation française et plusieurs clients. Des coups de bâton ont été échangés. Un officier de réserve allemand a été arrêté.

Le charbon allemand

Berlin, 28 octobre.

Les membres de la Commission interalliée de contrôle ont quitté Berlin, hier mercredi, pour Paris, en vue de faire rapport sur les livraisons de charbon de l'Allemagne.

Contre les spéculateurs

Munich, 28 octobre.

Le gouvernement bavarois a publié, hier mercredi, un décret contre les spéculateurs. Des peines jusqu'à quinze années sont prévues, avec des amendes allant de 100,000 à 1,000,000 mares. En outre, la somme produite par l'augmentation exagérée des prix et même toute la fortune de l'ineulpé seront saisies.

Le service militaire en France

Paris, 28 octobre.

(Havas.) — Le Journal croit, à la suite des délibérations du conseil supérieur de la défense nationale, que le projet soumis à la Chambre comportera probablement le principe du service militaire de 18 mois, lequel sera applicable quand les circonstances permettront d'envisager un désarmement.

En attendant, on appliquera le service des deux ans.

Paris, 28 octobre.

(Havas.) — Marcel Hutin écrit dans l'*Echo de Paris* que, au cours de la séance d'hier du conseil supérieur de la défense nationale, on aurait arrêté en principe un projet prévoyant un service militaire de 18 mois, applicable quand les circonstances le permettront.

Cette solution, ajoute Marcel Hutin, est susceptible de satisfaire les partisans des 18 mois, la majorité des ministres, ainsi que les partisans des 20 mois, particulièrement le ministre de la guerre et les maréchaux.

A l'heure où, de toutes parts en Allemagne, on fait des récriminations dont le chancelier Fehrenbach vient de se faire le porte-parole contre la France et contre l'exécution des clauses du traité, le général Nollet croit également, selon Marcel Hutin, qu'il faut une masse d'hommes pour mettre le pays à l'abri de toute surprise.

Une sous-commission va présenter de nouveaux rapports, et il est probable que, avant de prendre forme, le projet de loi sera soumis à nouveau aux délibérations du conseil supérieur de la défense nationale, sans doute la semaine prochaine.

Congrès international

Milan, 28 octobre.

Du 31 octobre au 3 novembre aura lieu, à Milan, le congrès international des employés des postes, télégraphes et téléphones. Les éléments extrêmes font déjà des efforts pour s'assurer la direction de l'organisation.

M. Giolitti tient bon

Rome, 28 octobre.

Hier, 27 octobre, M. Giolitti a fêté son 78^{me} anniversaire. Il a reçu à cette occasion de nombreuses félicitations de toutes les parties de l'Italie.

A un groupe qui le félicitait, il a déclaré : « Il faudrait, au contraire, me présenter des condoléances ; mais, comme j'ai l'intention de rester là encore longtemps, j'accepte les encouragements et je remercie. »

Mouvement diplomatique démenti

Rome, 28 octobre.

Le ministre des affaires étrangères dément le bruit de la nomination de nouveaux ambassadeurs italiens à Paris, à Washington et à Berlin.

L'Italie en Tripolitaine

Rome, 28 octobre.

On apprend de Bengazi qu'un arrangement est intervenu entre le gouvernement italien et le chef des Senoussis. Le gouvernement lui a conféré l'administration autonome de quelques oasis de l'intérieur, avec la dignité d'émir.

L'invasion des domaines

Rome, 28 octobre.

On vient d'arrêter dix des organisateurs les plus actifs des paysans qui envahissent les domaines en Sicile.

La question présentielle en Autriche

Vienne, 28 octobre.

(A. C.) — D'après le *Neues Wiener Journal*, les chrétiens-sociaux des provinces ont posé la candidature de M. Rintelen à la présidence de la République. Les chrétiens-sociaux ont tenu, hier, une séance, après avoir assisté à un service commémoratif à l'église votive de Vienne, service consacré à la mémoire de Lueger. Le bruit court que toutes les combinaisons politiques sur les nominations aux hautes fonctions de l'Etat seraient vaines.

Contre les pangermanistes

Vienne, 28 octobre.

(A. C.) — L'édition du soir de la *Reichspost* s'élève contre les dernières déclarations du pangermaniste tyrolien Weishaupter au congrès berlinois du parti populaire national allemand. Weishaupter aurait déclaré à ce congrès que l'Autriche désirait un Reich bismarckien. La *Reichspost* s'élève contre de pareils propos prononcés par un Autrichien. Le Tyrol désire le rétablissement de l'unité du pays, qu'il ne pourra jamais réaliser si les désirs pangermanistes aboutissent.

Ce que l'Autriche doit payer

Vienne, 28 octobre.

(A. C.) — D'après les calculs faits par le *Journal de 8 heures*, qui se base sur des données officielles, les frais de l'entretien de la mission militaire interalliée s'élèvent à 30 millions de couronnes par mois. Le budget de la République est grevé de ce fait d'un demi-milliard par an, somme à laquelle s'ajoutent les frais de la commission de réparations, que l'Autriche ruinée doit payer également.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 28 octobre

	Demande	Offre
Paris	39 85	40 85
Londres (livre st.)	21 90	22 30
Allemagne (marc)	8 20	9 20
Italie (lire)	23 25	24 25
Autriche (couronne)	1 55	2 55
Prague (couronne)	6 90	7 90
New-York (dollar)	6 15	6 55
Bruxelles	42 25	43 25
Madrid (peseta)	88 35	83 35
Amsterdam (florin)	193 35	194 35

Agriculteurs, attention!!

Le No 10 du journal *le Paysan* contient une proclamation vous engageant à voter **NON** le 31 octobre parce que la loi soumise au peuple prévoit un temps de travail uniforme pour tout le personnel des transports.

C'est là une erreur

L'art 3 de la loi prévoit un temps de travail de 8 ou 9 heures suivant les catégories du personnel.

La journée peut être prolongée pour tous à 10 heures si la nécessité s'en fait sentir

Le temps de présence, c'est-à-dire le temps pendant lequel l'employé doit être à la disposition des entreprises de transport est

de 13 heures

dans certains cas ce temps peut être porté à 14 et même 15 h. par jour (Art. 5 de la loi).

On vous a dit que les administrations seraient obligées d'augmenter considérablement leur personnel.

Or la loi qui est soumise à votre approbation est la consécration d'un état de fait existant depuis le 1^{er} août 1919

donc depuis plus d'une année. Par une organisation plus rationnelle du travail, il fut possible de faire face aux exigences du trafic avec le même personnel ou à peu près. Dans l'administration des Postes, l'augmentation fut inférieure au 1%. Aux chemins de fer, elle dépassa à peine le 3% et là elle fut la résultante des travaux d'électrification qui ont nécessité l'embauchage de plus de 800 ouvriers, employés et techniciens.

Si les tarifs ont été augmentés c'est que la tonne de charbon qui coûtait 28 fr. 50 coûte en ce moment 200 fr., les employés des transports ne sont pas responsables du fait qu'une locomotive qui consommait pour 75 fr. de combustible sur un certain parcours avant 1914 en consomme aujourd'hui pour 600 fr. pour effectuer le même parcours avec la même charge.

Agriculteurs, on vous a dit que la loi fut hâtivement élaborée. Ce n'est pas vrai. Pendant plus d'une année les commissions parlementaires et les deux Conseils législatifs s'en sont occupés.

AGRICULTEURS! tous vos représentants à Berne, les membres du groupe agricole, vos porte-paroles, ceux en qui vous avez placé votre confiance, ont voté cette loi aux Chambres fédérales.

Vous écouteriez la voix de la raison, le 31 octobre, et vous ferez de même, vous voterez

OUI

AGRICULTEURS! N'oubliez pas que vous avez des fils, des frères, des parents travaillant dans les entreprises de transport. En refusant la loi vous taillerez dans votre propre chair.

Frachey-Weiss & C^{ie}

Tailleurs
FRIBOURG

Toutes les nouveautés de la saison
SONT ARRIVÉES

Escompte 5% au comptant

JEUNE FILLE
pour tout faire est demandée pour un buffet des environs.
Offres sous chiffres P 9277 F à Publicitas S. A., Fribourg. 9179

LEÇONS
Etudiant à l'Université, bachelier ès lettres, donne ait leçons d'allemand, français, latin, grec, anglais, hébreu.
S'adresser sous chiffres P 9280 F à Publicitas S. A., Fribourg. 9477

ON DEMANDE
pour Noël, près de Fribourg, une jeune servante de campagne aimant les enfants, pour faire le ménage.
S'adresser sous chiffres P 9048 F à Publicitas S. A., Fribourg. 9259

PORTIER
et une fille de salle sachant les deux langues. Faire offres à M. Adolphe Luthy, Belle.

EMPLOYEZ
le savon blanc "LE LION" 72% d'huile

AUTOMOBILE
A vendre, cause convenance, auto-luxe, modèle 1920, sortant de fabrique, 6 places, démarrage, éclairage électrique et derniers perfectionnements.
9423
Prix: 14.000 francs.
Ecrire sous Y 28397 L à Publicitas S. A., Lausanne.

ALIMENTATION
générale
Ch. PETITPIERRE
La maison s'impose un nouveau sacrifice en offrant son
CHOCOLAT
en poudre
à Fr. 1.45 le 1/2 kg.

A LOUER
et éventuellement à vendre, jolie propriété, avec tout confort, à 10 minutes de la ville.
S'adresser à Publicitas S. A., Fribourg, sous P 7927 F.

Beaux Marrons
100 kg. 28 fr.; 50 kg. 14 fr. port dû; 10 kg. 5 fr. franco par poste.
Marion S. Claret, près Bellinzona. 8811

Canton de Fribourg
AVIS!
Les ménagères désirant faire leur lessive ce mois, sont invitées, dans leur intérêt, à n'employer que le savon blanc "LE LION", 72% d'huile, et la lessive "RAPIDE", à base de savon. 9200
En vente partout.

DÉTACHEZ!
avec le savon **AST???**
En vente: Droguerie BOURGKNECHT & GOTTALD. 9204

A VENDRE
faute d'emploi
1 jument
et un char à pon.
S'adresser: Dougoud, Vignetián. 9076

A VENDRE
une belle génisse
tachetée noire, descendent d'une vache primée, et une bonne vache, tachetée rouge. 9389
Avenue du Moleson, 30, Fribourg.

A VENDRE
7 petits porcs de 8 semaines, chez A. Peller, à Bellaux. 9311

AUTO AMÉRICAINE
La voiture dernier cri; 3 vitesses, démarreur électrique, jantes amovibles; bon marché
c'est la Chevrolet
Agent exclusif pour le canton de Fribourg:
MOUSSILLIER & JURIENS, Romont
On continue aussi à vendre la "Ford" si bien connue. P 7480 F 7749

Alimentation générale
Ch. Petitpierre
Succursales de Fribourg
41, rue de Lausanne
Avenue de Pérolles
Dès ce jour, chaque consommateur bénéficiera sur ces achats d'un
escompte de 5%
La ristourne sera distribuée à fin avril et fin octobre de chaque année.

Ebénisterie - Sculpture
CAUSSIN
CHAMBRES A COUCHER — SALLES A MANGER de tous styles
Réparations et reproduction de meubles anciens
SPECIALITE DE TRAVAUX D'ÉGLISE
Menuiserie d'art
Grand'Places, FRIBOURG

Chicorée Helvétia
Lui: Ah! quel bon café! Comment l'obtiens-tu?
Elle: Avec la chicorée Helvétia, naturellement!
L'Hôtel du Lion d'Or
A ROMONT.
est desservi, dès ce jour, par la Société immobilière du Cercle catholique de la Glâne, S. A.
RESTAURATION SOIGNEE
Consommation de premier choix
Nombreuses chambres pour voyageurs
Tenancier: M. Henri COTTE.

C. NUSSBAUMER & Fils
Marchands-tailleurs
8, Pérolles FRIBOURG Pérolles, 8
Les nouveautés de la saison pour Costumes, Vestons, Jaquettes et Pardessus, Pantalons et Gilets fantaisie sont au grand complet.
PARDESSUS raglans très chauds
belle confection anglaise. Article de réclame à Fr. 170.—
Nous mettons également en vente une série de coupons à Fr. 38.—, 58.—, 62.—, 65 et 68.— les 3,20 mètres. Cheviot noir, 125 cm., à Fr. 12.— le m.

Boucherie-Charcuterie
LES FILS DE A. DREYER
Rue de Romont, 17 Téléphone 110
Charcuterie fine et ordinaire.
Pâtés froids. Galantine.
Volaille de Bresse
Poulets, cannetons, pigeons, etc.
OUVERTURE: vendredi 29 octobre prochain

Précepteur
Etudiant universitaire, bachelier ès lettres, donnerait leçons d'allemand, anglais, grec, latin, arithmétique, accepterait aussi fonctions de précepteur. S'adr. à M. Wanders, Albertinum. 9415

Chauffeur
sobre, travailleur et expérimenté est demandé tout de suite par maison fer et charbon du canton, pour camion-automobile. S'adresser sous P 9114 E à Publicitas S. A., Fribourg. 9310

JEUNE FILLE
de bonne famille demande place comme
bonne d'enfants
dans bonne famille catholique, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française et de recevoir, chaque semaine, 2 heures de leçons. Vie de famille demandée. Gages selon entente.
Offres sous P 8755 F à Publicitas S. A., Fribourg.

On demande un chapeletier
sérieux et consciencieux, chez PATHEY & Co, Neuchâtel, Seyon, 36.

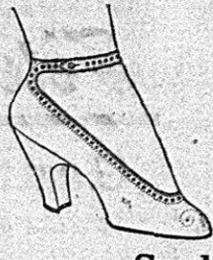
MODES
Chapellerie
Vve Thalman-Schaeffer
2, Route des Alpes, 2
Téléphone 7.61.
Réparations — Deuil

On demande
pour entrer tout de suite une
bonne fille
honnête, pour le café et, au besoin, pour aider au ménage. 9199
Bons gages et vie de famille.
S'adresser sous chiffres P 9015 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Papiers peints
Toujours grand choix. A des prix sans concurrence, chez Fr. BOPP, meubles, Fribourg, rue du Tir, 3. 5466 Téléphone 7.63
Au comptant 5% de rabais en espèces ou timbres d'escompte.

OCCASION

Il nous était possible d'acquérir une important stock de souliers bas, pour dames, désignés ci-après:



Souliers bracelets:

en canevas blanc	Fr. 20.—
en velours noir	» 25.—
en vernis noir	» 38.—
en chevreau noir	» 38.—
en chevreau et boxcalf, couleur	» 38.—
en peau de daim, gris et noir	» 38.—
en satin blanc	» 32,50

Souliers sabots:

en canevas blanc	» 20.—
en velours noir	» 25.—
en chevreau noir	» 37.—
en vernis noir	» 37.—
en chevreau rouge	» 37.—
en peau de daim gris et noir	» 37.—
en satin noir	» 32,50

Tous ces articles sont de grande mode, tous frais, sans défaut et arrivant directement de la fabrique; première marque suisse.

Regardez notre étalage

Venez vous rendre compte au magasin.

Chaussures Modernes S. A.

Rue de Romont, 26 FRIBOURG Téléphone 589

A VENDRE
à Bulle, plusieurs maisons d'habitation, avec et sans magasins.
à Broc, deux maisons d'habitation, très bien situées avec bon rendement.
Sur Gruyères, belle maison, avec trois poses de terre.
à La Roche, plusieurs domaines avec ferme et habitation, une scierie bien située, ainsi qu'une grande montagne boisée, avec pâturages.
à Torlon, maison d'habitation avec un peu de terre. En outre plusieurs domaines s'étendant sur différentes communes de la Gruyère.
Pour tous renseignements s'adresser au Bureau d'Affaires C. Duvanel, à Bulle. 8915

Bois de chauffage
Alex. WINCKLER fils
Avenue de Rome, 11
Téléphone 208 — FRIBOURG
Sapin, foyard et chêne scié et coupé selon indications. 8191
Fagots de branches.
Vente au détail
Gros stocks disponibles aux prix les plus avantageux.
On livre à domicile

A VENDRE
dans la contrée de Misery, un
four portatif
à l'état neuf. Prix modéré. S'adresser sous chiffres P 9229 F à Publicitas S. A., Fribourg. 9424

On désire acheter
petite villa
ou maison rurale, en bon état, avec de 1 à 5 poses de terrain attenant, dans situation agréable et tranquille et à proximité de station. Paiement au comptant si désiré.
S'adresser par écrit sous chiffres P 9247 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Chauffage central
TÉLÉPHONE 5.77
Fournitures générales pour installations
Réparations et remplacements de chaudières, radiateurs, bouilleurs, serpentins, tuyauterie, robinetterie, etc., etc.
Service de contrôle et nettoyage de chaudières.
Réparations diverses :-:
Soudure autogène
Albert BLANC, Fribourg
La Prairie, 55, Fribourg

Auberge à vendre
dans quartier ouvrier, comprenant 4 logements, atelier, écurie et jardin.
S'adresser par écrit sous chiffres P 9215 F à Publicitas S. A., Fribourg. 9416

MARSA S. A., Fribourg
Semoirs
Charrues Brabant-Ott
Arracheuses de pommes de terre
Idéal-Ott

Machines à écrire
visible, 250 fr.
E. JACOT
rue de Romont, 28

Tonneaux
100 pièces à vendre, forts en chêne, pour conserver la bière, en bon état. Contenance de 20-40 hectolitres, 5 à 8 fr. par hl.
Pour visiter, s'adresser à A. Honninger, Brasserie du Lion de Beau Séjour, Nyon. 9361

Raisins de table
tesinois, 1a, 10 kg. Fr. 5.—, 5 kg. Fr. 4.50 franco p. poste.
S. Marioni, Claro (Tessin).

auberge
A vendre, frontière vaudoise. Passage très fréquenté. Unique dans son village. Vente 10.000 litres de vin par an. Prix 52.000 fr. Occasion exceptionnelle.
S'adresser à l'Agence immobilière et commerciale fribourgeoise A. Frossard, rue des Epoux, 138, Fribourg. Téléph. 2.60

A VENDRE
à Moudon,
Immeuble avec café
trois appartements, jeux de quilles, jardin et dépendances, pour le prix de Fr. 27.000.— 9228
S'adresser chez M. J. Franciotti, Porte Saint-Martin, Lausanne.

A VENDRE
les plus beaux domaines
du canton de Vaud, agrément et rapport. Vue incomparable sur le Lac Léman, les Alpes et le Jura. 9254
S'adr.: Etude Mayor et Honzon, notaires, à Nyon. P 28300 L.

Rhumes de cerveau
sont guéris par l'emploi du
Baume du Chalet
pot ou boîte de 2 tubes, 2 fr. 50. Pharmacies ou Dépôt des produits du Chalet, Genève. 148

A VENDRE
environ 6000 pieds de foin et regain
1^{re} qualité, à consommer sur place. 9284
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 8001 B.



Sur quoi repose le grand succès du SODEX pour laver et blanchir?

Il est pur, ne peut donc endommager les ustensiles, les étoffes et les mains; il est très soluble et très à profit.

USINES SODEX S.A. OLTEN.

SODEX

Union des sociétés d'Arts et Métiers et des groupements professionnels du canton de Fribourg.

Loi du 31 octobre

Conférence de M. Galeazzi, secrétaire central, vendredi, à 20 h. 1/2, au Palais de Justice. 9466

Les artisans, commerçants et toutes les personnes intéressées sont instamment priés d'y assister.

Le Bureau Cantonal.

ROYAL BIOGRAPH

JOSEPH

Anjourd'hui

Dernière représentation de ce grand succès

Modes & Chapellerie

Uve THALMANN-SCHAEFFER

2, Route des Alpes, 2

POUR LA SAISON D'HIVER

Grand choix en chapeaux de dames
Chapeaux feutre pour messieurs
Beau choix en chapeaux pour enfants aux meilleurs prix

REPARATIONS - DEUIL

Téléphone 7.41

Consulate Generale di S. M. il Re d'Italia, Losanna

In conformità di nuovi decreti di amnistia, i disertori e renitenti italiani residenti in questa giurisdizione consolare desiderosi di mettere in regola la propria situazione, devono costituirsi in persona o per iscritto a questo Regio Ufficio entro il 12 dicembre c. a.

Conformément aux nouveaux décrets d'amnistie, les déserteurs et insoumis italiens appartenant à la juridiction consulaire de Lausanne, et désirant régulariser leur situation, doivent se constituer personnellement ou par écrit au Consulat général d'Italie à Lausanne, jusqu'au 12 décembre c. a.

Losanna, le 25 Octobre 1920.

P. II R. Console Generale : **FR. GUISLI**

C'est un fait



que „Piril“ est un remède hygiénique populaire

parce qu'il est le meilleur dentifrice. L'Elisir Piril ne devrait manquer dans aucune famille. Remède très efficace et par conséquent bon marché. Procédé entièrement nouveau. Nettoyage naturel des dents. Brillantes attestations. Piril est d'une odeur et d'un goût des plus rafraîchissants et d'un effet prolongé. Exigez l'„Elisir-Piril“ et faites attention à la marque de fabrication. En vente dans les pharmacies et drogueries Farmo S. A., Grindelwald. 9450

Belle viande et charcuterie

Rôti 1^{er}, sans os 1 kg. Fr. 3.40
Bœuf avec os 1 kg. Fr. 2.40
Saucisses au lard 1 kg. Fr. 4.-
Saucissons ménage 1 kg. Fr. 4.-
Viande fumée 1 kg. Fr. 2.50 et Fr. 4.-

Expéditions par retour du courrier, par poste et chemin de fer depuis 2 kg. Discretion absolue.

CABALUS
Soc. An. Boucheries chevalines, Place St-Laurent, 10-1, Lausanne, Tél. 40-89

Occasions remarquables

POUR LES

Fêtes de la Toussaint

Gants		Bas	
Gants, Jersey coul. pour dames	5.50 4.90 3.50 2.45	Bas, coton, noirs, fins pour dames	2.95
Gants, Jersey noir pour dames	5.50 4.90 3.50	Bas, laine cachemire, noirs, pour dames	depuis 5.90
Gants de peau, glacés, noirs et coul. pour dames	16.50 9.75	Bas, coton, bruns, pour dames	depuis 4.45
Gants de peau Suède, coul. pour dames	14.75 9.75	Bas, soie, couleurs, pour dames	depuis 5.90
Gants de peau, coul., pour messieurs	PRIX RÉCLAME 9.75	Bas, soie, noirs, pour dames, qualité extra	depuis 11.—
Grand choix de gants tricotés, en toutes couleurs, p^r dames, messieurs et enfants.		Bas, coton noir, à 1 côte, pour enfants	N ^{os} 4 5 6 7 Prix : 2.75 2.90 2.95 3.45 3.65
Blouses		Robes	
Blouse, molleton, marine et noir dessin pois blancs	7.90	Robes de jeunes filles, façon kimono	23.50
Blouse, damier noir et blanc très pratique	10.90	Robe, lainage, avec broderie teintes mode	49.50
Blouse, veloutine foncée, rayures fantaisies	13.75	Robe, lainage, façon dernière nouveauté toutes teintes	56.50
Blouse, tissu nouveauté, rayures fines, marine et blanc	14.75	Robe, lainage, marine et noir garniture tresse	75.—
Blouse, veloutine, genre écossais jolie garniture	14.50	Costume complet, laine tricotée, haute nouveauté, jupe et jaquette	89.—
Blouse, lainage, façon kimono, nouveauté, en toutes teintes	18.90	Robe, crêpe de Chine, brod., très chic, teintes modes	89.50

Vient de paraître :

49.-	Manteau bleu marin drap chaud qualité supér. dernière façon grand col	39.-	Manteau très élégant, tissu de très bonne qualité, teinte à choisir coupe irréprochable	69.-	Manteau très confortable, en noir, bleu marin et couleur, excel. coupe et garniture nouveauté.
------	---	------	---	------	--

Modes

Formes en feutre Chapeaux garnis

7.90	9.90	11.90	12.50	13.50	9.90	12.50	13.50	14.50
11.50	14.75	16.50			16.50	17.50	19.75	

Voilettes

Mona Lisa, Chanteclair et au mètre

Grand choix en toutes nuances

Grands Magasins Aux Trois Tours

ON DEMANDE

jeune fille, honnête et sérieuse, comme servante de campagne

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous chiffres P 2983 B.

CUISINIÈRE

On demande une cuisinière, munie de bonnes références. 9213 424

S'adresser à M^{rs} Herzog de Heffl avenue de Cambach, 7, à Fribourg.

Jeune fille belge

bonne commerçante demande place comme demoiselle de magasin. 9313

S'adresser sous chiffres P 9122 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE une apprentie tailleuse

Entrée tout de suite. S'adresser sous chiffres P 9116 F à Publicitas S. A., Fribourg. 9312

Châtaignes vertes

belles; sac de 15 kg. fr. 8.50 franco.

Morganti & Co, Lugano.

SOUSSION

La Commune de Rossens offre à vendre, par voie de soumission, une remise de 14 m. 50 sur 8 m., attenante à l'ancienne ferme d'Illens. Cette construction, avec façades en bois et couverture en tuiles d'Altkirch, est à démolir et transporter.

Prendre connaissance des conditions chez M. François Bulliard, syndic à Rossens, où les soumissions devront être déposées pour le 4 novembre, à 18 heures.



CHLOROSAN

Hémostatique composé exclusivement de substances végétales. Dans les pharmacies. Prospectus de la S.A. Chlorosan Kreuzlingen Sd.

100 WAGONS DE Tourbes sèches

1^{re} qualité

peuvent être livrés à 500 fr. le wagon, franco station de départ. 9475

S'adresser sous P 9270 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Etablissement d'horticulture

E. CURCHOD Lausanne

Pour la Toussaint

Grand choix de chrysanthèmes en pots à partir de 2 Fr.

EXPÉDITIONS SOIGNÉES

Prix spéciaux pour revendeurs

Mesdames

vous économisez de l'argent si vous faites réparer vos bas dans notre clinique. Nous réparons tous les bas tissés. De trois paires vous en recevez 2 paires comme neuves, se portant très bien avec souliers bas. Nous prions de ne pas couper les pieds de bas et indiquer le N^o de soulier. Envoi contre remboursement. Prix par paire fr. : 1.50; travail prompt et soigné. 8607

Clinique des Bas JERG, Champ des Cibles, 17 FRIBOURG

MARSA S. A., Fribourg

Pressoirs Broyeurs à fruits Concasseurs à céréales Brise-tourteaux

A VENDRE

à Bulle, près de la place de la foire

une maison

d'habitation, comprenant 3 logements, garage, écurie et remise, eau et jardin.

S'adresser : M. Emile MAILLARD, rue du Tir, BULLE. 9285

DEMANDEZ dans les succursales de la maison

Ch. PETITPIERRE RIZOTTO

cuisiné en boîtes de 500 et 1000 gr. aux prix réduits de Fr. 0.45 et 0.80

BEAUX DOMAINES en France

Sud-Ouest, très fertiles, toutes grandeurs à vendre

Profit 2 du change. Demandez liste de prix et détails à VIVRET-THURIN, Av. d'Échallens, 66, Lausanne. 7701

A VENDRE un bon poulain rouge

d'un an et demi. 8468

S'adresser à Eugène PBOGIN, Léchelles.

JEUNE institutrice

diplômée, de bonne famille, de la Suisse allemande, catholique, voulant se perfectionner dans la langue française, demande place comme volontaire auprès d'enfants. Meilleures références. 9457

Offres sous chiffres Dc 6587 Q à la Publicitas S. A., Bâle.

On demande une JEUNE FILLE

pour faire des commissions. P 9263 F 9464

S'adr. à M^{me} Meyer, avenue du Midi (maison Terzier).

ON DEMANDE

pour Bern. dans petite famille romande, une jeune fille

de 15 à 16 ans, comme volontaire, pour aider au ménage. Bons soins. Vie de famille. 9471

Offres sous chiffres P 9279 F à Publicitas S. A., Fribourg.

JEUNE HOMME

marié demande place comme maître-vacher, dans grande exploitation. Offres sous P 9281 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A vendre, à Bousens, demie-heure de la gare de Cheseaux, excellent

DOMAINE de 25 poses

en parfait état d'exploitation, peu morcelé, et 4 poses de bois. Pour visiter, s'adresser au fermier, M. Pétrossian et pour traiter à M. Borla, notaire, 20, rue des Terreaux, Lausanne. 9458

A LOUER

tout de suite, à Pérolles,

1 logement

3 chambres, cuisine et accessoires. 9468

S'adresser sous chiffres P 9278 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A VENDRE

5 vaches

portantes au mois de janvier, 2 génisses au mois de mars, 1 taureau d'une année approuvé pour la reproduction, 1 veau de 5 mois. 9470

S'adresser à M. OBERSON, aubergiste, à Villarimboud.

A VENDRE

11 porcs

de 3-5 mois.

20 porcs

de 8 semaines.

S'adresser à M. Grand, Cormagnens. 9467

On demande

un jeune homme de toute confiance et sobre, pour le service d'un

dépôt de bière

Inutile de se présenter sans bonnes références. Entrée selon entente. S'adresser sous chiffres P 9264 F à Publicitas S. A., Fribourg. 9465

A VENDRE

immédiatement,

2 jeunes truies

grande race, ainsi que 6 porcs de 5 mois. P 9037 F à Publicitas S. A., Fribourg. 9218

A VENDRE un bon poulain rouge

d'un an et demi. 8468

S'adresser à Eugène PBOGIN, Léchelles.

Mercredi 3 et Jeudi 4

NOVEMBRE 1920

HOTEL SUISSE

Fribourg

Exposition

VENTE

Fourrures garanties

CHOIX IMMENSE dans tous les prix

SCHMID Fils

fourreurs

NEUCHÂTEL

Téléph. 953

Maison fondée en 1870

Heures d'Exposition et Vente :

de 8 h. matin à 20 h. soir